Image not found or type unknown

retraitée de 65 ans voulant travailler jusqu'à 67 ans.Est-ce poss

Par **TITINE07**, le **19/09/2012** à **13:13**

[fluo]Bonjour,
Ma soeur ayant pris (ce mois -çi) sa retraite elle à 65 ans,
(elle a tout ses trimestres, régime général)

elle me dit qu'elle peut prétendre à travailler de 65 a 67 ans pour revaloriser sa retraite ! ?
Si vous avez des infos sur ce sujet ce serait bien....
Est-ce vraie ?
Merci
Cordialement
AB[/fluo]

Par **P.M.**, le **19/09/2012** à **16:09**

Bonjour,
De toute façon l'employeur ne peut pas mettre à la retraite sans respecter certaines conditions, je vous propose ce dossier 1 ainsi que pour la surcote ce dossier 2 et pour le cumul emploi-retraite ce dossier 3...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés